

**ANNEXE 1 -
Données essentielles des conventions de subvention**

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-04-10	Association Antre Peaux	38 323 218 800 037	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2025 pour : - la programmation culturelle régulière de janvier à juin, et de septembre à décembre, - l'exposition "Hooky Wooky" de février à août.	40 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % versés dans un délai maximal de 3 semaines à compter de la notification et sous réserve de la réception des justificatifs demandés Solde : 20 % versés sous réserve de la réception des justificatifs demandés	2025-04-23_2026-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-04-10	Théâtre de la carrosserie Mesnier	38 991 124 900 016	Avenant n° 2 à la convention 2023-2025 relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement et d'investissement pour : - la programmation culturelle de spectacles vivants professionnels, dans et hors les murs (1), - l'accueil de résidences d'artistes (2), - l'organisation de chantiers culturels à destination d'un public en situation de handicap (3), - l'acquisition de gradins et d'assises (4).	(1) (2) (3) 31 000,00 € (4) 8 000,00 €	Aide en numéraire	(1) (2) (3) Échelonné : Acompte : 80 % versés dans un délai maximal de 3 semaines à compter de la notification et sous réserve de la réception des justificatifs demandés Solde : 20 % versés dans un délai maximal de 3 semaines à compter de la réception des justificatifs demandés (4) Unique	(1) (2) (3) 2025-04-30_2026-08-31 (4) 2025-04-30_2026-02-28		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-04-15	Mikrokosmos chœur de jeunes femmes...	40 235 011 000 043	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2025 pour : - la poursuite de l'axe formation "chœur-école", - la création 2025 : "saga des peuples sans armures", - la poursuite de diffusion des créations du chœur "un jour m'étonne", - les dates de diffusions à développer dans le Cher, et en zone rurale.	30 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % versés dans un délai maximal de 3 semaines à compter de la notification et sous réserve de la réception des justificatifs demandés Solde : 20 % versés dans un délai maximal de 3 semaines à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-04-23_2026-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-15	Garage associatif solidaire du Cher - Mobilités	44 054 935 000 021	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2025 pour : - développer un réseau départemental de location solidaire de véhicules automobiles.	50 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % versés dès la notification Solde : 40 % versés sous réserve de la transmission des justificatifs demandés	2025-10-10_2026-08-31		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-08-26	Foyer des jeunes travailleurs	77 505 495 000 016	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2025 pour : - l'action socio-éducative (1), - l'accompagnement de jeunes accueillis au foyer des jeunes travailleurs (2), - le dispositif "argent de poche" (3).	(1) 25 000,00 € (2) 15 000,00 € (3) 3 000,00 €	Aide en numéraire	(1) (2) (3) Échelonné : Acompte : 80 % versés dès la notification Solde : 20 % versés sous réserve de la transmission des justificatifs demandés	(1) (2) (3) 2025-08-28_2026-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-15	Tivoli initiatives : espace habitat jeunes	53 084 580 900 025	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2025 pour : - l'action socio-éducative (1), - l'accompagnement de jeunes accueillis au foyer des jeunes travailleurs (2).	(1) 34 000,00 € (2) 33 000,00 €	Aide en numéraire	(1) (2) Échelonné : Acompte : 80 % versés dès la notification Solde : 20 % versés sous réserve de la transmission des justificatifs demandés	(1) (2) 2025-06-06_2026-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-03	Cher emploi animation	35 248 028 900 037	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie pour l'action "cultur'& sport seniors".	47 430,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la notification Solde : 20 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-07-11_2026-03-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-05-16	Pôle nutrition	492 784 418 000 021	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie pour l'action "Ateliers culinaires séniors nutrition et activité physique".	79 491,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la notification Solde : 20 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-05-17_2026-03-31		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-03	Solutions vie pratique	75 408 857 300 011	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie pour l'action "Le bus numérique".	29 019,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la notification Solde : 20 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-07-11_2026-09-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-03	Association Unis-Cité	39 819 156 900 209	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie pour l'action "Solidarités séniors - les volontaires en service civique pour le bien vieillir".	53 458,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la notification Solde : 20 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-07-11_2025-12-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-05-27	Victorine	90 109 182 700 013	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie pour l'action "Les ateliers de Victorine".	75 477,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 80 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la notification Solde : 20 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-05-28_2026-03-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-21	Agence locale de l'énergie et du climat du Cher	79 934 521 000 030	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2025 pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2025 pour la mise en œuvre des volets 1 et 2 du pacte territorial départemental France Rénov' et mise à disposition d'un véhicule.	149 829,00 €	Aide en numéraire, aide en nature	Échelonné : Acomptes : 60 000,00 € versés dans le mois suivant la notification de la convention validée par la commission permanente du 19 mai 2025. 44 880,00 € versés à la notification de la convention par le Département à l'Agence Solde : 44 949,00 € versés sous réserve de la transmission des justificatifs demandés	2025-05-22_2026-11-30		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-18	Solidarité habitat Centre Val de Loire	30 265 758 000 213	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2025 pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2025 pour la mise en œuvre des volets 1 et 2 du pacte territorial départemental France Rénov'.	83 020,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % versés dès la notification Solde : 30 % versés sous réserve de la transmission des justificatifs demandés	2025-07-22_2026-12-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-18	Solidarité habitat Centre Val de Loire	30 265 758 000 213	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2025 pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2025 pour la mise en œuvre du volet 3 du pacte territorial départemental France Rénov'.	192 400,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 %, hors dossiers de gestion des fonds sous mandat, versés dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 30 % versés sous réserve de la transmission des justificatifs demandés	2025-07-22_2026-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-05-21	Association c'est possible autrement	50 012 898 800 028	Convention pour la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « Accompagner à l'apprentissage des savoirs de base » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion (PDI).	38 957,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % versés dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 40 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la production des justificatifs demandés	2025-06-21_2026-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-05-16	Accueil et promotion	32 399 437 600 040	Convention relative à la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Plateforme de formation linguistique et formation de base » menée dans le cadre du PDI.	59 636,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % versés dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 40 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la production des justificatifs demandés	2025-06-06_2026-06-30		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-05-21	Association le relais	33 361 188 700 097	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Espace de réentrainement à l'emploi BOURGES - SAINT-DOULCHARD » menée dans le cadre du PDI.	50 132,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % versés dans un délai maximal d'un mois à compter de la notification Solde : 40 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la production des justificatifs demandés	2025-05-29_2026-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-05-21	Association le relais	33 361 188 700 097	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Espace de réentrainement à l'emploi Sud » menée dans le cadre du PDI.	37 021,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % versés dans un délai maximal d'un mois à compter de la notification Solde : 40 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la production des justificatifs demandés	2025-05-29_2026-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-05-16	Accueil et promotion	32 399 437 600 040	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Auto-école associative et plateforme mobilité » menée dans le cadre du PDI.	100 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % versés dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 40 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-06-05_2026-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-05-21	Organisation ressources emploi compétences 18	53 169 284 600 037	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Cap entreprise » menée dans le cadre du PDI.	78 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % versés dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 40 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-05-29_2026-06-30		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-05-21	Fédération œuvre laïque Cher	77 502 205 600 011	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « R.S.Artistes : accompagnement des artistes allocataires du RSA » menée dans le cadre du PDI.	47 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % versés dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 40 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-05-29_2026-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-05-21	Association entraide berruyère	33 145 513 900 039	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Espace de réentraînement à l'emploi » menée dans le cadre du PDI.	48 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % versés dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 40 % versés dans un délai maximal de 2 mois à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-07-26_2026-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-21	Bourges régie services - régie de quartier	38 341 479 400 057	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Ateliers et chantiers d'insertion » menée dans le cadre du PDI.	127 726,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 30 % du montant total de la participation financière octroyées en 2024 30 % dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 40 % versés à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-02-15_2026-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-25	Association solidarités emplois ruraux	39 527 199 200 012	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Ateliers et chantiers d'insertion » menée dans le cadre du PDI.	242 480,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 30 % du montant total de la participation financière octroyées en 2024 30 % dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 40 % versés à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-02-15_2026-08-31		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-22	C2S services	42 271 622 500 053	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Ateliers et chantiers d'insertion » menée dans le cadre du PDI.	209 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 30 % du montant total de la participation financière octroyées en 2024 30 % dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 40 % versés à compter de la réception des justificatifs demandés	2025-02-15_2026-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-23	Association entraide berruyère	33 145 513 900 039	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Ateliers et chantiers d'insertion » menée dans le cadre du PDI.	611 990,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 147 585,00 € soit 30 % du montant total de la participation financière octroyées en 2024 219 609,00 € dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 244 796,00 € versés à compter de la production des justificatifs demandés	2025-08-14_2025-10-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-08-18	Garage associatif solidaire du Cher - Mobilités	44 054 935 000 021	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Ateliers et chantiers d'insertion » menée dans le cadre du PDI.	487 260,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 146 178,00 € soit 30 % du montant total de la participation financière octroyées en 2024 146 178,00 € dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 194 910,00 € versés à compter de la production des justificatifs demandés	2025-02-15_2026-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-08-11	Association le relais	33 361 188 700 097	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Ateliers et chantiers d'insertion » menée dans le cadre du PDI.	784 090,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 127 227,00 € soit 30 % du montant total de la participation financière octroyées en 2024 343 227,00 € dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 313 636,00 € versés à compter de la production des justificatifs demandés	2025-02-15_2026-08-31		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2025-07-18	ISA entraide	34 513 306 000 037	Convention pour la mise en œuvre du SIEG relatif à l'action d'insertion intitulée « Atelier et chantier d'insertion » menée dans le cadre du PDI.	157 953,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 48 000,00 € soit 30 % du montant total de la participation financière octroyées en 2024 46 772,00 € dans un délai maximal d'1 mois à compter de la notification Solde : 63 181,00 € versés à compter de la production des justificatifs demandés	2025-02-15_2026-08-31		Non	1

(1) Date de la convention de subvention au format AAAA-MM-JJ (Exemple : 2016-02-24)

(2) Raison sociale du bénéficiaire

(3) Identifiant du Système d'Identification du Répertoire des Etablissements (SIRET) - Taille : 14

(4) Objet de la subvention - Taille maximum : 256 caractères

(5) Montant total de la subvention en décimal - Le séparateur des décimales est la virgule.

(6) Nature de la subvention - Liste (plusieurs choix possibles, séparés par des virgules) : aide en numéraire, aide en nature

(7) Valeurs possibles : unique, échelonné, autre (décrire les conditions de versement) - Taille maximum : 256 caractères

(8) Si la date exacte d'un versement n'est pas encore connue, indiquer une période vraisemblable de versement. Si date :

AAAA-MM-JJ

Exemple : Si période (de date 1 à date 2) : AAAA-MM-JJ_AAAA-MM-JJ

(9) Numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises : Donnée optionnelle si le dispositif est recensé au répertoire des aides aux entreprises

(10) Si le dispositif a fait l'objet d'une notification conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis - Mention : oui ou non

(11) Dans les cas où la subvention est accordée à plusieurs attributaires au titre d'un même projet, la répartition de la subvention entre ces attributaires

Décimal - Le séparateur des décimales est la virgule. Exemples : 1 si la subvention n'a qu'un seul bénéficiaire ; 0,35 si le bénéficiaire reçoit 35 % du montant de la subvention